

Revue de presse de l'ambassade britannique aux Pays-Bas (3 et 5 juin 1950)

Légende: Les 3 et 5 juin 1950, l'ambassade britannique aux Pays-Bas détaille dans une revue de presse l'attitude du Royaume-Uni face au plan Schuman.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Johannes Marten Den Uyl (1919-1987) 1927-1987. Directeur van de Wiardi Beckmann Stichting (1949-1962). Stukken betreffende het Plan-Schuman. 1950-1951, 1953-1956, 1960., 988.

Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Johannes Marten Den Uyl (1919-1987) 1927-1987. Directeur van de Wiardi Beckmann Stichting (1949-1962). Stukken betreffende het Plan-Schuman. 1950-1951, 1953-1956, 1960., 988.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/revue_de_presse_de_l_ambassade_britannique_aux_pays_bas_3_et_5_juin_1950-fr-26b5aa74-a3e6-488b-93af-fbb5c24719b3.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Le plan Schuman: point de vue officiel de la Grande-Bretagne

Note d'information n° 109

L'opinion de la presse

La presse nationale britannique soutient, d'une façon générale, l'attitude du gouvernement britannique face au plan Schuman, et elle estime qu'il aurait été impossible pour un gouvernement, quelle que soit son appartenance politique, de s'engager à souscrire à un projet avant d'en avoir examiné les implications pratiques.

Deux journaux de première importance, le *Times* et le *Manchester Guardian*, ont mis l'accent sur les deux aspects de la position présente: le refus du gouvernement britannique de s'engager avant la conférence et, deuxièmement, le problème de la nature et des caractéristiques de l'autorité internationale qu'il s'agira de mettre sur pied.

Le *Times* dit ceci:

«Aucun gouvernement occidental ne peut se réjouir du résultat des entretiens franco-britanniques sur le plan Schuman. Pour la première fois depuis la guerre, la France et ses voisins continentaux vont aller de l'avant avec un plan visant à réaliser une plus grande unité européenne, tandis que la Grande-Bretagne restera à l'écart pour le moment, à regret, mais délibérément.

Ce que le gouvernement ne pouvait pas faire et que l'opinion publique, ici, ne pouvait attendre de lui, c'était accepter le plan français avant de l'avoir examiné. Peu de conférences internationales pourraient s'ouvrir sur la base d'un engagement préalable, et il est évident qu'aucun gouvernement britannique ne pourrait accepter à l'avance un plan qui exigerait de lui un abandon de souveraineté allant jusqu'à laisser les ressources de charbon et d'acier de notre pays – sa force même – à la discrétion d'une autorité internationale.

La vraie question est de savoir pourquoi les six autres gouvernements ont cru bon, sans avoir le sentiment de s'engager à mauvais escient, d'accepter le plan en tant que projet de travail, tandis que le gouvernement britannique gardait ses distances à ce stade. Cette question possède une réponse convaincante, dictée par la façon de penser de notre pays, par ses liens avec les pays du Commonwealth, par le schéma de son commerce d'exportation et par sa position géographique. Notre pays souhaite une association aussi étroite que possible avec ses voisins du continent, mais tout gouvernement, qu'il soit travailliste ou conservateur, doit envisager cette association d'abord et avant tout comme une association de gouvernements travaillant ensemble librement et allant même jusqu'à accepter des restrictions de leurs actions ou de leurs politiques individuelles, sur la base d'un accord négocié ensemble dans un but déterminé. C'est dans cet esprit qu'a travaillé l'Organisation européenne de coopération économique et que les mesures militaires et politiques du traité de Bruxelles et du pacte atlantique sont actuellement élaborées. C'est là une méthode d'«intégration» qui a donné de bons résultats et qui pourrait en fin de compte servir de base à une unité encore plus grande, mais la plupart des gens dans notre pays vont sûrement étudier longuement et scrupuleusement tout plan impliquant un abandon de souveraineté».

Après avoir répété les raisons qui ont incité la Grande-Bretagne à rester à l'écart des discussions et expliqué que la France s'est sentie liée par le communiqué, le *Manchester Guardian* poursuit:

«Le choix qui a été fait entre la Grande-Bretagne et le communiqué pourra se révéler judicieux, mais c'est un choix qu'il n'aurait jamais fallu faire. Deux raisons seulement peuvent l'expliquer. Ou bien les Français ont mal compris notre réticence probable à signer un tel document – et dans ce cas, il faudrait éventuellement blâmer les deux parties – ou bien ils n'étaient que trop pressés de nous mettre dans notre tort. En effet, seuls les fédéralistes les plus perspicaces pourront faire la différence entre, d'une part, le présent communiqué, avec son insistance sur la nature supranationale de la haute autorité proposée et la nature obligatoire de ses décisions, et d'autre part, n'importe quelle autre communication qui aurait montré clairement que les gouvernements européens étaient déterminés à se mettre au travail. Et, en l'état actuel des choses, le communiqué risque davantage de discréditer les Britanniques que susciter un enthousiasme particulier pour le plan.

Jusqu'à présent, l'accueil très largement favorable fait au plan a été entièrement dû à l'ignorance d'un point essentiel: la nature véritable de la haute autorité indépendante et les directions dans lesquelles elle pourrait éventuellement orienter ses activités. C'est là le point sur lequel les sceptiques ont buté à l'origine, de sorte que les syndicats occidentaux ont pu demander une représentation syndicale en titre de garantie, tandis que les socialistes demandaient qu'elle ne devienne pas un cartel, non pas parce qu'ils étaient nécessairement opposés à une limitation de la production, mais parce qu'ils se demandaient pour quelles raisons une limitation pouvait être exigée. Aujourd'hui, l'indépendance olympienne de l'autorité proposée commence à inquiéter d'autres personnes encore; d'aucuns suggèrent qu'elle soit subordonnée à un organisme déjà existant – au Conseil de l'Europe, par exemple, ou à l'OECE. Dès que la conférence des Six commencera à s'attaquer à cette question, elle pourra être amenée à suffisamment modifier son "objectif immédiat" pour nous permettre de la rejoindre.

Toutes nos objections se résument à ceci: nous voulons attendre de voir quelle sera cette haute autorité, avant de nous engager, ou de donner l'impression de nous engager à lui obéir. Elles ne signifient pas que nous devons rester à l'écart du plan pour toujours».

**Ambassade de Grande-Bretagne, services de presse et d'information, La Haye.
5 juin 1950**

Note d'information n° 138

Le plan Schuman: point de vue britannique

La différence d'approche des gouvernements britannique et français en ce qui concerne la convocation d'une conférence pour discuter du plan Schuman ne devrait pas être interprétée comme émanant d'une opposition de principe de la Grande-Bretagne au projet.

En effet, l'accueil fait par le Premier ministre, M. Attlee, peu après l'annonce de la proposition française, n'a laissé aucun doute sur la volonté du gouvernement britannique d'examiner le

projet de la façon la plus minutieuse et de lui apporter le plus grand appui possible. Prenant la parole devant le Parlement, le Premier ministre a déclaré:

«Les puissances occidentales ne font aucun mystère de leur intention d'appuyer l'entrée de l'Allemagne, en tant que membre libre, dans le concert des nations européennes. Les propositions françaises visent à faciliter ce processus et doivent donc être considérées comme une contribution notoire à la solution d'un problème européen majeur. Ces propositions renferment également des implications de la plus haute importance pour la future structure économique des pays participants, et cet aspect demande à être étudié soigneusement par le gouvernement de Sa Majesté et les autres gouvernements concernés. Le gouvernement de Sa Majesté abordera le problème dans un esprit positif, et il souhaite préciser clairement dès le départ qu'il apprécie cette initiative française de mettre fin à un conflit séculaire avec l'Allemagne et d'apporter ainsi l'unité et la paix à l'Europe».

Le 24 mai, le porte-parole du gouvernement à la Chambre des Lords, Viscount Addison a affirmé, une fois de plus, que «nous espérons tous voir émerger un projet pratique, utile et porteur de réconciliation».

Le pays, dans toutes ses tendances politiques, a largement partagé ce point de vue, soulignant que tout devait être fait pour transformer les propositions en un projet réalisable et efficace.

L'attitude non officielle était exposée dans un discours prononcé le 27 mai par Sir David Maxwell Fyfe, membre conservateur du Parlement.

Il a dit ceci:

«Nous nous félicitons de ce plan, mais je pense que nous souhaitons tous obtenir de plus amples informations à son sujet. Nous voulons savoir s'il correspond à une fusion ou à un cartel: nous voulons savoir quels seront les pouvoirs de la nouvelle autorité et devant qui elle sera responsable. Nous savons qu'un travail immense devra être accompli, mais nous sommes persuadés qu'il pourra être fait, et qu'il le sera. Nous cherchons à ancrer le retour de l'Allemagne à la civilisation occidentale dans les réalités de l'acier, du fer et du charbon».

Le *Times* avait déjà publié, au lendemain de l'annonce des propositions de Paris, un éditorial contenant les remarques suivantes:

«Nous pouvons donc être certains de l'appui général de l'Amérique aux propositions françaises même si, naturellement, le gouvernement des États-Unis souhaitera obtenir de plus amples informations sur de nombreux points. Malgré les discussions internationales intenses de ces derniers jours, les propositions ont été annoncées par la France sans aucun préavis à l'adresse de ses partenaires occidentaux.

Il faut dire tout de suite qu'il n'y a pas de raison pour que la Grande-Bretagne ne se félicite pas, elle aussi, en principe, de cette contribution audacieuse à l'unité de l'Europe. Dans son fameux discours sur "l'union occidentale" de janvier 1948, M. Bevin avait évoqué l'existence de possibilités immenses, si seulement les pays d'Europe pouvaient coopérer économiquement et développer les ressources de leurs

territoires d'outre-mer. Les propositions de M. Schuman, qui font spécialement référence au développement de l'Afrique (propos que les Allemands ont rapidement repris) pourraient être un écho à ses paroles.

À Zurich, en septembre 1946, M. Churchill avait dit que "le premier pas vers la re-création de la famille européenne doit être le partenariat entre la France et l'Allemagne; c'est ainsi seulement que la France peut recouvrer son rôle de chef de file en Europe". Ce n'est pas la première fois que des arguments de M. Churchill retrouvent le chemin de leur port d'origine longtemps après avoir été signalés comme perdus en mer.

Et le *Times* concluait:

«Le gouvernement britannique, saisi inopinément de ce projet d'une importance capitale, estime qu'il est de son devoir de l'examiner avec un soin scrupuleux, à la lumière non seulement des intérêts concrets du pays qu'il dirige, mais aussi des objectifs supérieurs visés par lui et par les nations partenaires».

Il faut noter que la Grande-Bretagne a estimé, d'une façon générale, et surtout immédiatement après leur annonce, que ces propositions mettaient essentiellement l'accent sur la coopération franco-allemande. Rappelons en effet que le discours non improvisé de Robert Schuman, le 9 mai, contenait trois points particulièrement importants:

a) L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni selon un plan d'ensemble unique. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. Toute action qui sera entreprise doit toucher au premier chef ces deux pays.

Dans ce but, le gouvernement français propose d'agir immédiatement sur un point limité, mais décisif; à savoir, placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

b) La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes du développement économique, première étape de la fédération européenne.

c) La mission impartie à la haute autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité; la fourniture du charbon et de l'acier à des conditions identiques sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des autres membres; le développement commun de l'exportation vers les autres pays; l'égalisation et l'amélioration des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

C'est pourquoi la Grande-Bretagne a suggéré que des experts français et allemands réalisent une étude des implications prévisibles. Le gouvernement a suggéré que le Royaume-Uni ainsi que d'autres gouvernements devraient participer activement aux discussions, sans toutefois promettre de s'y engager définitivement avant que cette étude révèle de façon plus complète les effets sur la situation de l'Europe et de la Grande-Bretagne, mais cette communication à l'adresse de la France s'est croisée avec une note française invitant la Grande-Bretagne,

l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg à signer une déclaration par laquelle ils accepteraient le principe d'une haute autorité commune. Cette autorité serait évidemment habilitée à contrôler le charbon et l'acier sur ces territoires, et ses décisions seraient contraignantes pour les gouvernements membres.

Le gouvernement britannique a estimé qu'il lui était impossible d'accepter l'invitation, qui l'engagerait d'avance à accepter le projet sans avoir une idée beaucoup plus claire que maintenant sur la façon dont il doit être mis en pratique.

Les services diplomatiques britanniques et français s'efforcent actuellement de trouver une formule qui puisse satisfaire tous les intéressés.

Dans son édition du 2 juin, le *Daily Telegraph* résume la situation de la façon suivante:

«Il est regrettable que les préliminaires d'une conférence internationale sur le plan Schuman aient été assombris par une discussion de procédure entre Paris et Londres. La France souhaite – et la Grande-Bretagne rejette – la signature, par toutes les puissances participantes, d'un engagement préalable à adhérer au plan, ceci étant une condition préalable à leur participation à la conférence. Personne, ici, ne se méprendra sur les raisons de la demande de la France. Elle estime que le bon départ que permettrait un tel engagement fournirait la garantie et l'assurance de son succès. Puisque la fin justifie les moyens, elle décèle dans la réticence britannique un manque d'enthousiasme. À son avis, cet engagement n'entraînerait aucune obligation légale, puisque l'adhésion finale ne deviendrait contraignante qu'après la ratification par le Parlement. Il ne serait guère plus qu'un signe de sincérité et de bonne volonté.

Ce qu'elle ne prend pas en compte ici, c'est qu'en vertu de la pratique constitutionnelle britannique, un engagement international accepté par le gouvernement est considéré comme moralement, sinon légalement contraignant et que, dans notre pays, contrairement à l'Amérique, par exemple, il n'y a jamais de rejet par le Parlement.

Récemment, il est vrai, le gouvernement britannique a pu donner l'impression de rechigner devant la coopération internationale. Cette situation suscite nécessairement une suspicion naturelle dans l'esprit des Français. Dans le cas présent, cette suspicion, si elle existe, est sans fondement. La position adoptée par notre gouvernement est exactement la même que celle que n'importe quel autre gouvernement britannique, indépendamment de sa couleur politique, se serait senti tenu de prendre. Il y a beaucoup de questions pertinentes sur le fonctionnement pratique du plan, auxquelles une conférence aurait pour vocation de répondre, et qui doivent trouver des réponses avant qu'un quelconque engagement puisse être pris. Sans ces réponses, l'existence de l'engagement doit presque inévitablement porter préjudice aux discussions. Il est concevable mais, nous l'espérons, improbable, que ces réponses soient telles que la Grande-Bretagne ne pourrait donner son accord qu'à des conditions très différentes de celles qui sont actuellement exposées par M. Schuman. Mieux vaut avoir un bon plan excluant la Grande-Bretagne qu'un mauvais qui l'inclurait.

Cela ne veut cependant absolument pas dire que la Grande-Bretagne ne soit pas

aussi impatiente que la France de voir le plan se réaliser, de préférence avec sa participation.

En tout cas, ayant parrainé l'autorité actuellement chargée de la Ruhr, elle est tenue de s'intéresser directement au caractère et au but de toute autre autorité se substituant à la première. De plus, en ce qui concerne le point crucial de savoir ce que doit être cette autorité, la définition donnée actuellement par la France, selon laquelle elle ne doit appartenir ni à l'Etat, ni au secteur privé, n'est pas tout à fait rassurante.

On sera donc bien obligé de trouver un compromis dans cet enchevêtrement procédural. Du point de vue de la France, une des difficultés réside dans le fait que toutes les autres puissances invitées ont déjà accepté l'initiative que la Grande-Bretagne rejette. Cela rend indéniablement toute modification plus difficile, et il existe des objections évidentes à ce que la Grande-Bretagne soit admise à la conférence à des conditions différentes des autres puissances.

Toutefois, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que, l'année dernière, la production britannique d'anthracite équivalait au total de celle de tous les autres participants possibles pris ensemble et sa production d'acier aux deux tiers de ce même cumul. Pour un pays comme l'Italie, qui ne produit pas de charbon et dont la production d'acier n'est que de 2 millions de tonnes, il est beaucoup plus facile de s'engager que pour la Grande-Bretagne, qui produit 202 millions de tonnes de charbon et 16 millions de tonnes d'acier.

Mais le plan de M. Schuman revêt une telle importance pour l'avenir de l'Europe occidentale qu'il ne faut pas le laisser s'enliser dès le départ dans des futilités.»

Le 2 juin, le *Manchester Guardian*, traitant le même sujet, affirme clairement que les responsabilités de cet épisode regrettable reviennent probablement autant à la France qu'à la Grande-Bretagne:

«Hier, le ministère des Affaires étrangères a pris la seule mesure possible pour pouvoir sortir de l'impasse sur le plan Schuman. Puisque l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique et les Pays-Bas ont tous donné suite au souhait de la France de faire une "déclaration de principe", il propose de faire une déclaration séparée, beaucoup moins générale, sur notre position. Cette décision refléterait deux choses: le fait que, compte tenu de l'envergure et de l'efficacité de nos industries lourdes et des conditions de travail relativement bonnes dans ces industries, les risques seront plus grands pour nous lorsque le plan sera discuté, et le fait que nous prenons de tels engagements anticipés particulièrement au sérieux. Il faut espérer que ces deux points, qui sont loin de signifier que "nous traînons des pieds", seront reconnus par la plupart.

Malheureusement, l'inverse pourrait se produire. Il est très dommage qu'une affaire aussi importante que le lancement de la première discussion internationale sur le plan ait fourni l'occasion de faire la publicité de cette divergence de vue. La responsabilité est sans doute partagée, car le fait que les notes se sont croisées a fait démarrer toute cette affaire du mauvais pied, et le gouvernement britannique n'a pas fait bonne figure aussi longtemps qu'il n'a précisé ni les conditions de la requête

française, ni la nature de ses propres objections. Peut-être aussi les Français ont-ils mal évalué notre attitude sur l'impact des entretiens préliminaires de M. Monnet ici. Mais il n'y a aucun doute maintenant que la déclaration que les Français exigeaient de nous était impossible.

Elle nous aurait engagés publiquement à nous rallier au projet: à soumettre nos industries du charbon et de l'acier à une autorité internationale, dont les décisions auraient été contraignantes alors que sa nature était toujours incertaine. D'autres pays ont pu accepter, tout en concevant des doutes, et on s'attendait à ce que nous fassions de même; mais, ne serait-ce que parce que nous sommes très exposés à la critique, une telle supercherie aurait été impossible.

Beaucoup de raisons plaidaient en faveur d'une déclaration publique, et en particulier d'une déclaration prônant l'appui de la Grande-Bretagne. Mais le texte proposé allait tellement loin que son seul effet fut de révéler les inquiétudes britanniques (et même de les faire paraître plus profondes qu'elles n'étaient) et d'ajouter un élément d'incertitude inutile aux négociations qui allaient suivre. Mais, malgré la faute initiale, on aurait pu éviter beaucoup de palabres et d'irritations si le gouvernement français avait fait confiance à la Grande-Bretagne.

Que l'annonce initiale du plan ait dû être une surprise, c'est facile à comprendre; mais il est plus difficile de comprendre pourquoi l'invitation elle aussi, de même que la déclaration proposée, devaient nous prendre par surprise, en particulier si (comme cela semble être le cas) il était possible d'en discuter avec Adenauer. Il semble plutôt que le gouvernement français ait essayé de jouer sur deux fronts: ne pas tenir compte de façon adéquate de l'attitude aisément prévisible de la Grande-Bretagne et souligner néanmoins la nécessité d'une coopération britannique pleine et entière.

Une autre erreur, révélée par la suite, a été la trop grande publicité faite à toute cette opération. Certes, il est sans aucun doute nécessaire d'accorder une très large publicité à la déclaration de principe finale, que l'on peut comparer à une cérémonie solennelle comme le salut au drapeau. Mais on risque de semer la confusion si l'on expose également les premières étapes au public.

Le public ne remarque que ceux qui ne marchent pas au pas, et il se demande si, dans ces conditions, l'objectif pourra jamais être atteint.

Si la Grande-Bretagne est déterminée à ne pas coopérer, cela n'a peut-être pas grande importance. Mais, de fait, il a semblé tout à fait possible, au départ, qu'elle coopère, et il est certainement vital qu'elle participe pleinement aux discussions. Il n'est pas juste que nous, les Britanniques, soyons invités à faire des sacrifices au profit d'une apparence d'ouverture impressionnante. C'est le succès de tout le projet qui a été mis en danger, et on peut se demander si cela en valait la peine. Une vraie négociation peut justifier un départ hésitant. Mais nous ne pouvons continuer de nous disputer».

Services de presse et d'information britanniques, La Haye.